

SARTILLY

infos

www.ville-sartilly.com

Sommaire

Brèves / Pratique	2
- Passage de témoin au secrétariat de la Mairie	
- Au service de la commune depuis 1992	
- Elections municipales : nouveau mode de scrutin en 2014	
- Vente de la salle des conférences	
- Fête de la Musique	
Travaux / Affaires sociales / Culture	3
Gros plan	4
Notre commune au carrefour de projets	
- Une famille de Sartilly fait un tour d'Europe en vélo couché	
- Les jeux équestres mondiaux se préparent	
- Contournement de Sartilly : c'est parti !	
Station des Haras	5
- Quelques éléments d'histoire	
Le budget / La rentrée scolaire	6
Rencontres	7
- Caroline Appriou	
- Pierre Segouin	
Animations 2013/2014	8

Gros Plan :

Sartilly sous l'œil des médias



Edito

Les élus doivent se préparer à entrer dans le dur des restrictions budgétaires, avec la baisse des concours de l'État de 1,5 milliard d'euros en 2014 et de 3 milliards en 2015. Cette décision prise par le gouvernement vise à obtenir une réduction des déficits publics. En cette période difficile pour tous, les élus sont conscients de la nécessité de faire des économies. Mais il faut que la baisse des dotations soit de courte durée, et ne devienne pas définitive.



La modification des rythmes scolaires, que les élus du canton ont décidé de n'appliquer qu'à la rentrée 2014, va peser lourdement sur les finances de notre commune : son coût est estimé à 30 000 euros. Cette réforme avec l'ajout d'une demi-journée de classe est sans doute nécessaire si elle permet de placer les élèves dans de meilleures conditions. Il faut cependant souhaiter que la nouvelle organisation ne se transforme pas en une simple garderie et n'accentue pas les différences sociales entre les sites scolaires.

La décision de rendre tous les établissements recevant du public (mairie, école, cantine, bibliothèque) accessibles aux personnes handicapées dès le 31 décembre 2014 était indispensable. Toutefois, ces aménagements seront difficiles à réaliser du fait de l'architecture du bâti des constructions anciennes, et leur coût sera très élevé.

Il y aura très certainement dans les années à venir d'autres dépenses à financer pour que notre commune poursuive son développement équilibré et harmonieux. Le contournement de Sartilly pour l'été 2015 va modifier nos habitudes, et, avec la baisse du nombre de véhicules, des aménagements spécifiques sont à prévoir afin de permettre un partage de l'espace public en toute sécurité. Il conviendra de faire de notre bourg en 2015 un espace convivial et fédérateur pour que le commerce local ne souffre pas de ce changement. Nos commerçants sont connus pour leur professionnalisme, ils doivent en tirer profit avec, en plus, une qualité de vie meilleure.



Le Maire
Denis RAULT

Brèves

Passage de témoin au secrétariat de la Mairie



Après 43 ans de service, Claudie Leroy a passé le relais à Blandine Goret, originaire de Boulogne-sur-mer et lauréate, l'an dernier, du concours d'attaché territorial. Un travail en duo durant 2 semaines en avril a permis une transition réussie. Titulaire d'un master 2 en droit public, spécialité urbanisme et aménagement, Blandine Goret est motivée par la diversité des tâches, la proximité des citoyens et le dynamisme de la commune. Nous lui souhaitons un plein épanouissement dans sa fonction et, à Claudie Leroy, une bonne retraite.

Au service de la commune depuis 1992



Annick Lamort, Florence Tennifer et Patrice Gossé ont au moins 2 points communs : ils travaillent comme agents à la commune et ils ont été embauchés en 1992. Plus de 20 ans d'attachement au service public : aide aux personnes âgées, aux enfants de l'école maternelle, entretien du cadre de vie. Cela valait bien une cérémonie, le 29 mars dernier, et un grand Merci de M. le Maire et ses 4 adjoints qui leur ont remis la médaille d'honneur du travail, échelon "argent", un diplôme et des cadeaux. S'en est suivi le verre de l'amitié, chacun prenant plaisir à trinquer avec les médaillés.

Nouveau mode de scrutin en 2014

En application de la loi du 17 mai dernier, le scrutin de liste s'appliquera en mars prochain à notre commune comme à toutes les communes de 1 000 habitants et plus. 19 conseillers municipaux seront à élire, soit 4 de plus qu'aujourd'hui, la population de notre commune ayant dépassé 1 500 habitants. On votera pour une liste entière, comportant une numérotation des candidats (qui déterminera l'attribution ultérieure des sièges) et composée à parité d'hommes et de femmes soit 10 hommes-9 femmes ou 9 hommes-10 femmes. Le panachage, le raturage, l'ajout ou la suppression de noms de candidats ne seront plus autorisés et toute modification, si minime soit-elle, du bulletin de vote entraînera automatiquement sa nullité.

Le mode de scrutin sera majoritaire pour les 10 premiers sièges attribués d'emblée à la liste arrivée en tête au 1er tour (seulement en cas de majorité absolue) ou, à défaut, au 2^{ème} tour (où la majorité relative suffira), et proportionnel (selon la règle de la plus forte moyenne) pour les 9 sièges restants qui seront répartis entre toutes les listes ayant recueilli au moins 5% des suffrages exprimés (y compris la liste arrivée en tête).

Le dépôt d'une déclaration de candidature sera obligatoire pour chaque tour du scrutin. Un contrôle

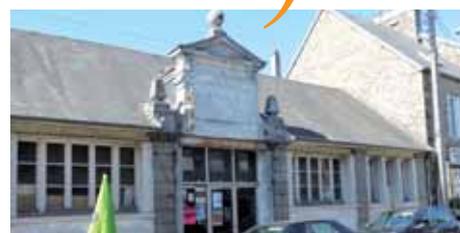


de recevabilité, notamment au regard de l'éligibilité de chaque candidat et du respect de la parité de la liste sera exercé par l'autorité préfectorale.

Deux conseillers communautaires représentant notre commune à la future Communauté de communes Avranches-Mont Saint Michel seront également à élire. Ils seront désignés par les électeurs, au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux. La liste des candidats figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue. Elle sera paritaire (1 homme-1 femme) et sera augmentée d'un candidat supplémentaire. Les candidats devront figurer dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal.

Les adjoints (5 au maximum pour notre commune) seront élus parmi les membres du nouveau conseil municipal. La parité sera également la règle.

Vente de la salle des conférences



Lors de sa séance du 14 mai dernier, le conseil municipal a donné son accord pour la vente de la salle des conférences, rue des Halles. Après la fin de la construction de l'atelier municipal sur la zone d'activité communautaire, prévue au printemps prochain, les nouveaux propriétaires, M. et Mme Jourdan, pourront concrétiser leur projet d'agrandissement.

Fête de la musique

Notre commune a renoué avec la Fête de la Musique, le 21 juin dernier, grâce à l'initiative du Comité d'Action Culturelle assurant son rôle de fédérateur d'énergies. Une édition intergénérationnelle tant dans sa programmation que dans son organisation avec la participation de 8 associations, du collège, de l'école Ste Thérèse, du centre de loisirs et du conseil communautaire des jeunes. La succession de concerts variés d'abord à l'église puis ensuite à la salle culturelle a permis à chacun de fêter la musique tout en découvrant sa grande diversité. La chorale Les Jazzambules et le groupe pop-rock Nathalie Drey ont, en particulier, séduit le public qui n'a pas été avare en applaudissements.



Chorale les Jazzambules à la Fête de la Musique

Pratique

Mairie :

Ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 02 33 48 81 47 – Fax : 02 33 48 24 71

E-mail : mairie.sartilly@wanadoo.fr

Site web : <http://www.ville-sartilly.com>

Permanence des élus :

Denis RAULT, Maire : Prendre rendez-vous

Claude FOURRÉ, 1^{er} adjoint : Jeudi de 10h à 12h

Nicole CLAIRAY, 2^{ème} adjoint : Mardi de 10h à 12h

Jean-Pierre VILQUIN, 3^{ème} adjoint : Lundi de 10h à 12h et de 17h 45 à 19h

Jean-Pierre LUCAS, 4^{ème} adjoint : Mercredi de 17h à 19h

Bibliothèque :

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi : de 10h à 12h et en période scolaire de 16h30 à 18h

Samedi : de 10h30 à 12h

Tél : 02 33 79 02 40

E-mail : bibliotheque.de.sartilly@orange.fr

Centre de loisirs "Les Z'azous"

Tél : 02 33 89 29 00

Halte-garderie : Tél : 02 33 89 29 04

Relais assistantes maternelles (RAM) :

Tél : 02 33 89 29 04

Assistante sociale : Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis du mois de 10h à 12h à la Mairie.

Cabinet dentaire : Tél : 02 33 48 83 41

Cabinet infirmier Delachensais :

Tél : 02 14 13 60 98 - 06 37 35 08 13

Cabinet médical : Tél : 02 33 48 80 07

Centre paramédical :

Diététicienne - Nutritionniste : Tél : 06 81 55 84 53

Ergothérapeute - Orthésiste : Tél : 06 74 56 48 58

Infirmiers (es) : Tél : 02 33 58 32 60

Masseur - Kinésithérapeute : Tél : 02 33 48 19 20

Orthophoniste : Tél : 02 33 60 85 94

Pédicure - Podologue : Tél : 02 33 61 04 04

Croix Rouge :

Centre de soins infirmiers : Tél : 02 33 48 81 69

Service de maintien à domicile : Tél : 02 33 48 83 21

Gendarmerie : Tél : 02 33 89 67 40

Ouverture : Lundi 8h - 12h et Vendredi 8h - 18h

En dehors de ces horaires, un portier permet une liaison téléphonique avec Granville ou St Lô.

Maison de retraite : Tél : 02 33 89 60 60

Marché : Vendredi matin

Ramassage des ordures ménagères :

Mardi matin à partir de 5h.

SIRTOM de la Baie et de la Vallée du Thar :

Tél : 02 33 79 38 65

Travaux

Rue du Manoir



A l'intersection de la Rue du Manoir et de la rue Théophile Maupas, en mai dernier

Cette rue en mauvais état depuis plusieurs années, très fréquentée avec l'école maternelle et le centre de loisirs, nécessitait des travaux de réfection et de sécurisation. Une partie des réseaux eaux pluviales a été reprise, de même que l'éclairage public avec pose de candélabres. La création de trottoirs avec finition enrobée, l'effacement des réseaux ERDF et France Télécom, les reprises de murets et clôtures, la pose de signalisations et la réalisation de deux passages surélevés avec peinture apportent à la fois la sécurité et l'esthétisme souhaités. Coût total des travaux : 112 000 € TTC.

La bande de roulement a été entièrement refaite jusqu'au village de la Lesnière par la Communauté de Communes de part sa compétence voirie.

Route de Carolles



Réalisation d'un plateau surélevé, en mai dernier

Suite à l'analyse de vitesse des véhicules entrant dans l'agglomération, le conseil municipal a conduit une réflexion avec le service des routes départementales, la gendarmerie et les riverains afin de sécuriser les entrées de bourg. Après étude, le conseil municipal a décidé la réalisation de deux passages surélevés route de Carolles et la création d'une zone 70 de l'entrée de la Zone d'Activités à celle de l'agglomération. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Loisel TP pour la pose de bordures, avec trottoirs bitumés en finition rouge. La préparation des passages surélevés ainsi que la signalisation ont été effectuées par cette même entreprise, l'enrobé BBO6 pour les passages surélevés ayant été réalisé par l'entreprise Rol Normandie. Coût total des travaux : 65 700 € TTC.

Nous constatons aujourd'hui un comportement différent des automobilistes, avec une réduction de vitesse qui sécurise piétons et cyclistes.

Atelier municipal

Située rue des Halles, la salle des conférences changera d'affectation le 1^{er} avril prochain. Avant de servir d'atelier municipal, ce bâtiment avait abrité, entre autres, un magasin de motoculture et un atelier de couture mais, pour beaucoup, il reste l'an-

cienne salle des fêtes ; lieu de convivialité où se déroulaient banquets, communions, mariages et petits bals. En remontant le temps, c'est à cet endroit que se situaient jadis les halles de Sartilly et où se tenait le marché.

Le nouvel atelier, situé sur la zone artisanale communautaire, commence à sortir de terre. Au moment du bouclage du bulletin, les maçons de l'entreprise PERRIGAULT s'affairaient à la réalisation de murs en béton banché. D'une surface au sol de 584 m² au sol, le bâtiment dispose d'un étage de 193 m².

Construit sur un terrain de 3 000 m², cet ensemble permettra à nos employés communaux de disposer d'un outil adapté aux besoins actuels de notre commune. Outre le bâtiment, 3 silos à granulats et une aire de lavage, alimentée par une citerne collectant les eaux de pluie du bâtiment, seront installés sur le terrain.

Cet ensemble d'un montant de 474 500 € HT a bénéficié d'une aide de l'Etat à hauteur de 30 %.



Fin août, l'atelier prend de la hauteur

Salle de Batterie

Adossé à l'école Blanche Maupas, le local de 25 m² qui, autrefois, était le réfectoire de l'école primaire a été entièrement rénové par les employés municipaux. Il servira, entre autres, de salle de cours de batterie. Christian Mahon, enseignant la batterie aux élèves d'Union des Arts, en a été tout naturellement le premier utilisateur, le 4 septembre dernier.



Christian Mahon a inauguré la salle

Affaires Sociales

Aide à domicile

Nombreuses sont nos personnes âgées aidées à domicile pour l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne : entretien du logement, du linge, préparation des repas, courses et, si nécessaire, aide à la toilette, à la prise de médicaments, au lever, au coucher, accompagnement, promenades, lectures, etc. Pour le canton de Sartilly, 227 ménages ont été aidés au cours de l'année 2012 par l'association d'Aide à Domicile en

Millieu Rural (ADMR) et d'autres services existent sur le secteur.

Lors de la mise en place de ces services à domicile, pour les retraités âgés de 60 ans et plus, dont le groupe de dépendance est un GIR 1, 2, 3 ou 4, une allocation personnalisée d'autonomie (APA) peut être accordée par le Conseil Général et la Direction Générale adjointe des solidarités départementales, après évaluation des besoins et établissement d'un plan d'aide.

De même, une prestation de compensation du handicap (PCH) s'adresse aux personnes handicapées ; elle prend en compte les besoins en aides humaines, techniques, etc. La PCH est attribuée sur la base d'un plan de compensation.

Unité mobile de solidarité bébé-maman

L'unité mobile de la Croix Rouge française sera présente, salle St Michel, à Sartilly, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30. Sur demande ponctuelle des travailleurs sociaux ou demande directe des familles, elle se propose d'aider les familles en difficulté (alimentation bébé de 0 à 3 ans, vêtements enfants, lait, couches).

Banque alimentaire

Le nombre de bénéficiaires est toujours croissant. La distribution des colis alimentaires a lieu le 3^{ème} mardi de chaque mois, salle St Michel, de 14 à 16h. Lors de la distribution du mois d'août, nous avons remis aux bénéficiaires une fiche de justification de revenus qu'ils doivent remplir et nous rapporter.

Culture

3

L'année qui s'achève a été riche en manifestations culturelles grâce notamment à l'implication d'associations locales, au développement des activités du comité d'action culturelle (organisation de la Fête de la Musique, accueil en résidence du groupe Jet Blast) et à la poursuite par la commune de la sensibilisation à l'art théâtral. L'an prochain, le transfert de tout ou partie de la compétence "culture" à la nouvelle communauté de communes Avranches-Mont Saint Michel changera quelques habitudes mais tout laisse à penser que l'offre culturelle n'en sera que plus étoffée pour tous.



Groupe Jet Blast en résidence à la salle culturelle

Site Web

<http://www.ville-sartilly.com>

D'un seul clic vous avez toute une série d'informations sur votre commune : actualités municipales, vie pratique, loisirs, manifestations, ... et vous pouvez contribuer à enrichir le site en adressant textes et photos à :

mairie.sartilly@wanadoo.fr

Alors n'hésitez pas, cliquez !



Gros Plan

Notre commune au carrefour de projets

Ces derniers mois, différents projets en cours de concrétisation ont placé notre commune sur le devant de la scène médiatique. Zoom sur 3 sujets mis en avant par les médias régionaux.

Une famille de Sartilly fait un tour d'Europe en vélo couché

Ils sont partis le 3 août du Mont-Saint-Michel. Un lieu hautement symbolique pour un périple de 9 000 km ! Hélène, Emmanuel et leurs deux enfants Léo et Malo roulent vers le Sud en vélo couché en empruntant l'Eurovélo route 1. Une concrétisation d'un projet qui a démarré, il y a plus d'un an. L'envie de découvrir d'autres cultures, de se recentrer sur l'essentiel, d'élargir leur horizon ont été les déclencheurs de ce tour d'Europe qui durera de 10 à 12 mois. L'itinéraire est bien défini mais la cadence est très variable. Avec une moyenne de 180 km par semaine les Mury-Pauli prennent le temps de découvrir, rencontrer, échanger.



Un itinéraire de 9 000 km !

A leur manière, les enfants ont fait leur rentrée scolaire. Le voyage en lui-même est formateur et les techniques modernes permettent de rester en contact avec l'école Ste Thérèse. Les apprentissages se poursuivent et les expériences sont partagées avec leurs camarades de classe.

Internet permet aussi à chacun de suivre le périple de toute la famille qui met régulièrement à jour leur site/blog www.the-bentrider-fameuhly.eu

Le moyen de transport utilisé n'est pas sans attirer la curiosité des gens et facilite le contact. L'énergie ne coûte que quelques douleurs passagères aux mollets, ce qui permet de voyager pour un budget de 8 € par jour et par personne. Un budget qu'il a fallu toutefois prévoir avant de partir et, pour réunir les fonds, le couple n'a pas manqué d'imagination. Bourses, sponsors, financement participatif via le site, vente d'objets, organisation d'un concert le 12 juillet dernier avec une médiatisation réussie de cette belle aventure. FR3, TV Normandie, Ouest-France, La Manche Libre, La Gazette, entre autres, ont donné place au projet, mettant ainsi en avant notre commune.

L'été prochain, après la traversée d'une quinzaine de pays, la famille sera de retour à Sartilly mais le projet ne sera pas terminé. Livre, visites virtuelles, expositions sont au programme pour partager leur tour d'Europe en vélo couché.



3 août, l'aventure commence !

Les Jeux Equestres Mondiaux se préparent

Le 16 août dernier, une épreuve d'endurance préparatoire des Jeux Equestres Mondiaux 2014 en Normandie a permis de tester le parcours et donner un aperçu de ce que sera cette grande compétition, le 28 août prochain.



Concurrents près du Haras de La Lande à Genêts

58 compétiteurs et leurs chevaux, de 34 nationalités différentes, ont pris le départ dès 6h30 à Sartilly pour un parcours de 129 kilomètres en quatre boucles de 22 à 38 km. Si le public n'était pas convié à assister à cette épreuve et ne pouvait pénétrer sur le site de la plaine hippique pour ne pas gêner l'organisation, nombreux étaient les spectateurs sur le parcours. Le prince héritier de Dubaï, Hamdan bin Mohammed Al Maktoum a remporté l'épreuve en 6h14mn34s, devançant Raed Mahmood et Ahmed Am Hamdani (n°43 sur la photo ci-dessus).

Selon Laurent Cellier, Directeur des Sports du Comité d'Organisation, les compétiteurs ont apprécié la grande variété du parcours entre bois, bocage et bord de mer et sa grande technicité. Plusieurs grandes fédérations ont indiqué leur satisfaction quant à l'organisation. Un examen attentif du tracé montrait que nombre de propriétaires et agriculteurs ont permis le passage sur leurs terres, permettant ainsi un circuit avec moins de 10% de routes bitumées. Il reste encore un an pour affiner tous les détails. Le parcours définitif ne sera dévoilé que l'an prochain.

En savoir plus : <http://www.jemfeialltech2014-normandie.fr/>

Contournement de Sartilly : c'est parti !



Présentation des travaux le 20 juin dernier

Annoncés dans le dernier bulletin municipal, les travaux du contournement routier de Sartilly ont débuté mi-juin. Cette déviation fait partie du schéma routier 2010-2021, voté par l'assemblée départementale le 13 février 2009, et se fait dans le cadre de l'aménagement de la route entre Granville et Avranches.

Cette opération qui permet le contournement à l'Est de l'agglomération de Sartilly, a pour objectifs d'assurer une desserte de la côte Ouest confortable et continue, d'améliorer la sécurité sur cet axe, de réduire les nuisances des riverains et d'assurer une continuité de l'axe Nord-Sud entre Granville et Avranches. Le coût global de ces travaux, estimé à 25 millions d'euros, est financé entièrement par le conseil général de la Manche.

Station des Haras : Quelques éléments d'histoire



La station des Haras, en mai 2013

La fermeture de la station des Haras, cette année, a été le point final d'une histoire dont l'origine remonte en 1853. Cette année-là, il est fait mention dans une délibération du conseil municipal que 2 étalons "seront installés à Sartilly pour y faire la monte". Pour encourager cette installation et satisfaire en partie une demande de M. le Sous-Préfet, le conseil municipal accorde au propriétaire une aide de 30 F qui vient s'ajouter à la prime départementale.

Vingt et un ans plus tard, la loi organique des Haras, dite loi Bocher, va contribuer au développement du Haras de St Lô qui passe en quelques années d'une petite centaine d'étalons à plus de 200. Informé que de nouvelles stations de monte vont être créées, le conseil municipal prend rang d'autant que les éleveurs de la race chevaline estiment que les poulains issus des étalons de l'État se vendront plus chers. Il reste que la commune doit fournir gratuitement les écuries réglementaires pour loger les étalons, aussi, le 5 mai 1878, le conseil municipal lance une souscription pour la "confection des écuries et décide qu'une somme de 500 F sera fournie par la commune à condition que cette station soit établie dans le bourg de Sartilly". Le 1^{er} décembre de la même année, le conseil municipal opte pour l'achat d'un terrain au lieu dit La Vergée de "huit ares à raison de 150 F l'are", soit 1 200 F. Le coût de la construction de la station de monte est évalué à 4 667,90 F. Quelques mois plus tard, M. Mariette est choisi comme architecte. Le devis passe à 6 067 F, ce qui n'est pas sans poser de problèmes à la commune qui doit recourir à l'emprunt. Le 4 août 1879, le montant de la souscription recueillie s'élève à 2 603 F et le conseil municipal autorise le Maire, le Docteur Auguste Leménager, à contracter un emprunt de 3 000 F. Un mois plus tard, le Maire doit informer son conseil que l'adjudication n'a pas trouvé "d'entrepreneur pour soumissionner pour le motif que les prix portés au devis sont trop faibles en raison de l'augmentation de la main d'œuvre et du renchérissement des matériaux". Il faut donc revoir le devis de la construction à la hausse et c'est finalement M. Tallet Louis, entrepreneur à Dragey, qui est choisi pour un coût total des travaux de 7 100,32 F. La construction peut commencer mais il faut aller vite car les étalons (probablement 6) sont attendus en mars. Un délai de 6 mois, c'est peu, d'autant que les gelées retardent les travaux

de maçonnerie et que l'entrepreneur n'est pas satisfait de l'architecte dont les plans comportent des manques. Le conseil municipal se rend sur place le 5 décembre et prend quelques décisions : réalisation d'un œil de bœuf pour éclairer 2 boxes,



Concours de poulinières en août 2008 sur la plaine hippique

rejet du plan de l'architecte pour les stalles jugé trop coûteux et adoption du "plan donné par l'administration des Haras". Le 4 février 1880, le Maire annonce que les étalons arriveront le 16 mars. Depuis le 29 décembre précédent, on peut se rendre de St Lô à Avranches en train. Il est donc très probable que les étalons soient arrivés par voie de chemin de fer puis conduits à la main de la gare de Montviron à la station des Haras. Le 15 août de la même année, le Maire fait état du coût de la construction. Évalués 2 ans auparavant à 4 667,90 F, les travaux auront finalement coûté 7 711,63 F, soit un dépassement de plus de 65% mais Sartilly peut s'enorgueillir d'avoir construit un bâtiment très réussi sur le plan architectural, fonctionnel et répondant aux besoins des éleveurs.

En 1912, la station de Sartilly dispose de 12 étalons ce qui la classe deuxième du Sud-Manche après Avranches qui compte 17 étalons. Parmi ces 12 étalons, le pur-sang Vieux Marcheur et le trotteur César se distinguent.

Au fil des années, des concours, des courses et des

ventes, la station acquiert une solide réputation. Ainsi, en 1932, dix poulinières originaires de la station rapportent à leurs propriétaires au concours national de Paris la jolie somme de 18 300 F. La même année, un poulain de 6 mois, issu de Royal Chesnut, est vendu 6 000 F.

On comprend aisément que l'arrivée des étalons à Sartilly en mars était toujours une fête. Dans un article de L'Ouest-Eclair du 22 février 1933, on peut lire : "Voici mars et les premiers beaux jours ! La station de Sartilly rouvre ses portes, c'est un véritable événement : on attend l'arrivée des étalons avec impatience, on sort sur le trottoir pour les voir défilier, on reconnaît les anciens, on examine les nouveaux, on salue d'un amical bonjour palefreniers et conducteurs d'occasion. Et les visites de la "station" commencent. On y vient des communes voisines, on y vient des cantons limitrophes, on y vient même d'autres départements. C'est que la réputation de nos reproducteurs normands et pur-sang n'est plus à faire : chaque année, leurs produits remportent des succès fort nombreux".

Pendant les 4 mois de monte, l'activité est grande. Un brigadier et, selon les années, jusqu'à deux seconds et un journalier s'activent pour le soin des chevaux et les saillies des juments. Les journées sont longues et la vie de la station semble ne jamais s'arrêter. Vers la mi-juillet, c'est le départ et c'est avec regret que la population sartillaise voit repartir les étalons pour rejoindre le dépôt de St Lô.

En 2012, leur départ était un adieu. Le désengagement progressif des Haras Nationaux dans les

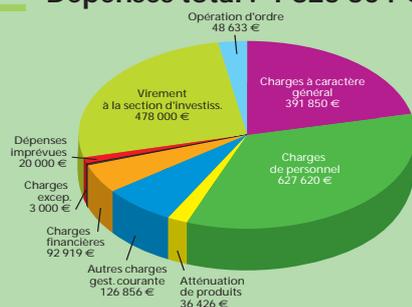
activités d'évalonage et l'insémination artificielle ont mis fin à une histoire de plus de 130 ans dont le bâtiment remarquable restera un témoin. La réalisation du complexe équin à Dragey et l'accueil à Sartilly de l'épreuve d'endurance des Jeux Equestres Mondiaux 2014 montrent que, si une page s'est tournée, le cheval garde un bel avenir dans notre région.



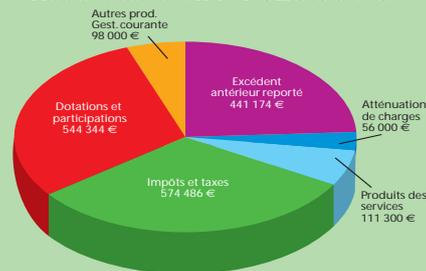
Prélèvement d'étalon

Fonctionnement

Dépenses total : 1 825 304 €



Recettes total : 1 825 304 €



Tarifs 2013

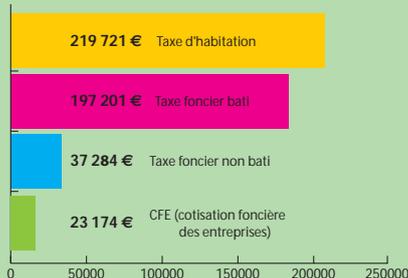
Cantine : le carnet de 10 tickets : 32,00 €
Garderie Matin : 0,80 € - Soir : 1,80 € (avec goûter)

Subventions aux associations
8 372 €

Endettement de la commune
Capital dû au 31/12/12 : 2 279 513,16 €

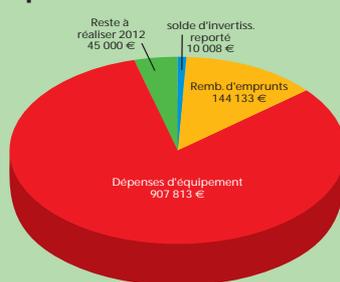
Répartition des taxes communales

Le produit attendu de ces taxes est estimé pour 2013 à 477 380 €.

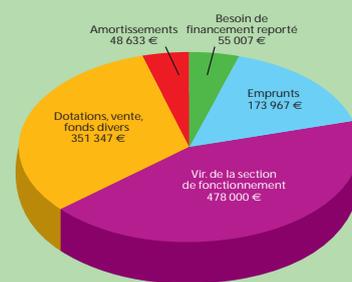


Investissement

Dépenses total : 1 106 954 €



Recettes total : 1 106 954 €



La rentrée scolaire

Le 3 septembre dernier, 740 élèves ont été accueillis dans nos 4 établissements scolaires. Un effectif supérieur de 2,5% à celui de l'an dernier. Comme les années passées, nous avons laissé à chaque chef d'établissement le soin de présenter leur rentrée.

Collège Anatole France

Principal : M. Millet



Activité voile pour les niveaux 6^{ème} et 4^{ème}

Le collège Anatole France accueille, pour cette rentrée 2013, 297 élèves, ce qui correspond à une hausse sensible par rapport à l'année passée (284). Comme l'an dernier, ces élèves sont répartis dans 12 classes (trois par niveau) encadrés par 24 professeurs. Parmi ceux-ci, de nouveaux visages apparaissent : Madame Van Luyen en allemand, Mme Coquoin en mathématiques et Mme Cléach en histoire géographie seront à temps plein au collège. Partageant leur service avec d'autres établissements nous accueillerons aussi cette année Mme Essirard en SVT, Mme Villard en histoire géographie et Mme Jandura en Technologie. En vie scolaire, M. Letranchant est rejoint par Mmes Morin et Penloup et M. Angot. Un nouveau visage aussi au niveau des

agents, celui de Mme Caillouey en remplacement de Mme Bossard. Enfin, le collège bénéficiera pour 4 heures par semaine de la présence de M. James Taylor, assistant de langue en partenariat avec le collège A. Malraux et le lycée Marland de Granville. Cette année verra la poursuite de nombreuses actions : voile et natation sur les niveaux 6ème et 4^{ème}, sorties culturelles variées sur tous les niveaux, théâtre et cinéma sur le niveau 6^{ème}, échange avec Hennef en Allemagne...

Le collège s'est doté de nouveaux horaires qui vont permettre, entre autres, de favoriser un temps de pause plus long le midi contribuant ainsi au bien-être et à la disponibilité des élèves.

Sur le plan des infrastructures, la toute dernière salle de classe non rénovée va l'être (salle de technologie) ainsi qu'une partie du couloir à l'étage et le vestiaire dans la cour améliorant de nouveau les conditions d'accueil des élèves.

L'investissement de tous les personnels visera cette année encore à accompagner au mieux tous les élèves dans la voie de leur réussite scolaire et de leur épanouissement personnel.

Ecoles Alain-Fournier et Blanche Maupas

Directeurs : Mme Sajan et M. Potel

Alain-Fournier : 184 élèves répartis en 8 classes : CP Mme Sajan/Mme Hamelin, CP/CE1 Mme Honoré/Mme Hamelin, CE1 Mme Lecarpentier, CE2 M. Deforeit, CE2/CM1 Mme Mazurié Desgarenes, CM1/CM2 M. Vaudorne/Mme Lécuyer, CM1/CM2 Mme Dodard et CLIS Mme Dubourg.

Blanche Maupas : 127 élèves répartis en 5 classes. TPS/PS Mme Milcent, TPS/PS Mme Hallais, MS Mme Leroy, MS Mme Robin, GS M. Potel /Mme Lécuyer.

Projets de l'année communs aux 2 écoles : Un projet cirque concernant tous les élèves des écoles dans le cadre du PEL, avec la Compagnie du Gros Nez Rouge et la présence des artistes et d'un cha-



pitau pour découvrir tous les aspects des arts circassiens pendant 3 semaines en Novembre.

Travail autour du cheval avec pour aboutissement la participation au Salon du Livre de Sartilly dans la perspective des Jeux Equestres Mondiaux de 2014. Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires, nouveauté de cette année scolaire. Reconstitution des activités poney (MS), piscine de la GS au CM1 et escalade en CM2.

Dans le cadre de la Refondation de l'école, l'école maternelle a été retenue pour expérimenter un accueil spécifique des enfants de moins de 3 ans. Un regard particulier est porté sur l'accueil, le rythme et l'encadrement de ces élèves en lien avec leur famille.

Pratique :

Mme Sajan et M. Potel sont déchargés de classe le jeudi.

Ecole Alain-Fournier

Tél. : 02 33 48 80 76

Mail : alainfournier.sartfr@orange.fr

Ecole Blanche Maupas

Tél. : 02 33 48 91 50

Mail : ecolematernellesartilly@wanadoo.fr

Blog commun : taper écoles publiques Sartilly sur un moteur de recherche.

Ecole Sainte Thérèse

Directrice : Mme Resbeut

Comme tous les enfants du canton, les élèves de l'école Ste Thérèse ont fait leur rentrée, mardi 3 septembre, sous le soleil.

Au niveau pédagogique, l'équipe enseignante démarre un nouveau projet qui se développera sur 3 années et qui vise à faire progresser les enfants dans le domaine de l'expression écrite : formuler correctement ses phrases, écrire sans fautes, corriger, enrichir son vocabulaire...

Cette année, c'est le thème de l'Europe qui sera plus particulièrement travaillé en partenariat avec Léo



Répétition de l'orchestre

et Malo Mury-Pauli, 2 élèves de l'école partis pour 10 mois, faire le tour de l'Europe en famille, en vélo couché. Ainsi, au fil des mois, les classes "feront le tour" de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la Grèce ... découvrant l'art, la musique, les styles de vie et même la cuisine de ces pays puisque Paola, la cuisinière, s'associe à ce projet !

L'orchestre initié l'an passé va se remettre en place avec tous les CE2 ainsi que les CM1 et CM2 qui ont découvert la pratique d'un instrument l'an passé et souhaitent continuer l'aventure musicale : écoute, attention à l'autre, effort et rigueur pour, au final, goûter au plaisir et à la joie que procurent la musique et le chant !

Rencontres

Caroline APPRIOU,
Présidente de l'Association de Parents d'Elèves 1, 2, 3 Soleil



Quels sont les objectifs de votre association ?

L'objectif principal est de récolter des fonds pour aider les écoles Alain-Fournier et Blanche Maupas à financer des projets pédagogiques dans une parfaite entente avec les enseignants. Comme toute association, nous créons aussi du lien social et partageons de bons moments ensemble.

Depuis combien de temps en êtes-vous membre ?

Maman de 3 enfants, j'ai intégré l'association, il y a 7 ans, et j'en suis la Présidente depuis 3 ans.

Quelles sont les actions menées ?

Les ventes de chocolats à Noël, de brioches en février-mars, l'organisation d'une tombola en mai et la tenue de stands à la fête des écoles qui a lieu tous les 2 ans sont les actions qui produisent l'essentiel des recettes. D'autres moins rémunératrices répondent aux demandes des parents comme l'organisation de la bourse aux jouets en novembre et du carnaval des enfants.

Quels sont vos projets ?

Notre association souhaite intégrer, chaque année, une nouvelle initiative. L'an dernier nous avons ainsi procédé à la vente de torchons décoratifs avec des dessins d'enfants. Cela permet de susciter l'intérêt du plus grand nombre.

Comment fonctionne votre association ?

Quatre réunions sont programmées dans l'année



Fête des écoles, les membres de l'APE en action au stand crêpes

pour l'ensemble des membres. S'ajoutent des réunions de bureau pour préparer les différentes manifestations. Par ailleurs, nous disposons d'une rubrique dans le blog des écoles publiques : <http://www.etab.ac-caen.fr/blogedu/ecolespubliquesmatelemsartilly/>

Quels sont vos souhaits ?

Elargir le groupe pour être encore plus efficaces. Nous accueillons toutes les bonnes volontés en fonction des disponibilités de chacun.

Pierre SEGOUIN,
Président de l'Union Nationale des Combattants, section Sartilly, Champeaux, Champcey



Quel bilan faites-vous de votre première année de présidence ?

J'ai vécu cette première année dans la continuité de mon mandat de secrétaire exercé depuis une dizaine d'années avec le souci d'entretenir l'esprit de camaraderie et d'accueillir de nouveaux membres.

Quels sont les membres de votre association ?

La grande majorité des 110 membres est formée par les anciens combattants d'Afrique du Nord. D'autres ont combattu en Indochine ou lors d'opérations extérieures mais il y a aussi parmi nos membres les veuves d'anciens combattants, ceux qui ont effectué leur service militaire dénommés "Soldats de France" et les sympathisants.

Quels sont les objectifs de l'UNC ?

Fondée au lendemain de la Première Guerre Mon-



5 décembre 2012 à Champeaux

diale et reconnue d'utilité publique en 1920, son objectif principal aujourd'hui est de faire vivre le devoir de mémoire en participant aux commémorations et en assurant des témoignages, notamment auprès des scolaires. Dans ce sens, nous avons présenté, en mars 2012, une exposition sur la guerre d'Algérie comprenant des documents d'anciens combattants du canton et avons apprécié, le 8

mai dernier, la présence de nombreux enfants et de leurs enseignants.

Quels sont vos rassemblements habituels ?

Il y a bien sûr le 11 novembre, le 8 mai mais aussi le 5 décembre pour rendre hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. A ces 3 commémorations s'ajoutent un repas convivial en mars et un voyage annuel en car. Cette année, nous sommes allés à Paris et avons visité, entre autres, l'Assemblée Nationale.

Quels sont vos projets ?

2014 sera une année anniversaire du début du 1er conflit mondial (100 ans) et de la guerre d'Algérie (60 ans). Une palme en bronze transmise de Président en Président sera fixée sur le Monument aux Fusillés de Souain et les tombes des soldats morts durant la guerre 14-18 seront restaurées. Le 5 décembre sera inaugurée une stèle, érigée prochainement près de l'église, en mémoire des 9 soldats du canton tués pendant la guerre d'Algérie. Y figureront la croix d'Agadez sculptée dans la masse par Raymond Potier et les noms de ces soldats.

Animations 2013-2014

Octobre

Dimanche 13

Repas de l'amitié - Salle culturelle.

Jedi 17

Spectacle conté avec Ladj Diallo organisé par la Bibliothèque de Sartilly - Salle culturelle.

Dimanche 20

Bourse aux jouets organisée par l'APE 1, 2, 3 Soleil - Salle St Michel

Jedi 24

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Samedi 26

Loto organisé par le club de foot - Salle culturelle.

Novembre

Samedis 9, 16 et 23 à 20h30

Dimanches 10, 17, 24 à 14h30

Théâtre avec Fauss'Marée. "Le noir te va si bien" de Jean Marsan, pièce adaptée de l'œuvre originale d'Ohara - Salle culturelle.

Réservations : boucherie/charcuterie Labbé et charcuterie Paul.



Lundi 11

Commémoration de l'armistice - UNC Sartilly, Champeaux, Champcey.

Mardi 19

Cirque avec la compagnie du Gros Nez Rouge - Théâtre de Verdure

Décembre

Dimanche 1^{er}

Marché de l'Avent organisé par l'OTI. Thème : Noël islandais et groenlandais - Salle culturelle.

Jedi 5

Journée pour les événements de Tunisie, du Maroc et de la guerre d'Algérie. Inauguration d'une stèle cantonale à Sartilly.

Vendredi 6, Samedi 7

Téléthon. Vendredi : stand au marché de Sartilly et repas dansant à la salle culturelle. Samedi : animations diverses.



Dimanche 8

Noël des enfants de Sartilly et Montviron - Salle culturelle (Cdf de Sartilly et Montviron).

Jedi 12

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Dimanche 15

Repas de fin d'année du club de l'amitié - Salle culturelle

Vendredi 20

Concert de Noël de l'école Ste Thérèse - Eglise

Mardi 31

Réveillon organisé par l'association Valise N'Rock - Salle culturelle.

Janvier

Vendredi 10

Vœux du Maire - Salle culturelle.

Jedi 16

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Samedi 25 à 20h30 - Dimanche 26 à 14h30

Les Fourberies de Scapin de Molière avec la troupe "Ribambelle" du Val-St-Père - Salle culturelle.

Février

Samedi 15

Carnaval des enfants organisé par l'APE 1, 2, 3 Soleil - Salle culturelle.

Vendredi 21

Théâtre - Compagnie "Les Embruns":

"Farces Normandes"

Lever de rideau assuré par des élèves de Ste Thérèse, Alain-Fournier et Anatole France.

Salle culturelle.

Mars

Samedi 8

Repas dansant des anciens combattants - Salle culturelle.

Samedi 15

Repas organisé par le club de foot - Salle culturelle.

Jedi 20

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Samedi 29

Loto organisé par l'OGEC - Salle culturelle.



Avril

Jedi 10

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Samedi 12

Concert au profit de l'association Itinérance avec Norka (chanson festo-poétique), Docks bulots (blues) et Bilongo (afro-funk).

Samedi 19, Dimanche 20

Festivités de Pâques. Repas dansant, chasse aux œufs, lâcher de ballons, fête foraine.

Lundi 21

Fête du Lundi de Pâques. Vente au déballage, raid hippique, parade de rue en musique, bataille de confettis, fête foraine.

Mercredi 30

Loto organisé par le club de foot - Salle culturelle.



Vous retrouverez toute l'actualité détaillée des manifestations sur le site web : www.ville-sartilly.com et dans la presse locale. Pensez à les consulter !

Mai

Jedi 8

Commémoration de la victoire de 1945. Méchoui des Anciens Combattants à la salle culturelle.

Mercredi 21

Repas de printemps du club de l'amitié - Salle culturelle.

Samedi 24

Salon du Livre de Jeunesse - Salle culturelle.

Mercredi 28

Loto organisé par le club de foot - Salle culturelle.

Juin

Jedi 19

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Samedi 21

Fête de la musique organisée par le Comité d'action culturelle - Salle culturelle.

Vendredi 27

Spectacle de fin d'année d'Union des Arts (musique, danse) - Salle culturelle.

Dimanche 29

Kermesse de l'école Ste Thérèse.

Juillet

Samedi 5

Fête du club de Tennis à Sartilly.



Les finalistes du tournoi interne 2013

Août

Jedi 28

Epreuve d'endurance des Jeux Equestres Mondiaux.

Septembre

Jedi 18

Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Championnats Tennis

Hiver

Hommes-Femmes : 6, 13, 20, 27 octobre et 3 novembre 2013.

Hommes plus de 35 ans : 3, 10, 17, 24 novembre et 1^{er} décembre 2013.

Printemps

Hommes - Femmes : 4, 11, 18, 25 mai et 1^{er} juin 2014.

N°20 - OCTOBRE 2013

Rédaction : Commission "communication"
Crédit photos : JP LUCAS, S. GROSFILS, J. LEROYER, P. SEGOUIN, Association du Raid Hippique, Fauss'Marée, Ecole Sainte-Thérèse, Collège Anatole France.
Directeur de la Publication : Denis RAULT
Maquette : Oléa - St Quentin/Homme
Tirage : 1 000 exemplaires - Distribution assurée par les élus